

Surveillance épidémiologique de l'encéphalite à tiques

TBEV – 2023

Auteurs: T. Lernout¹, W. D'haeze², N. Hammami², M. Van Esbroeck³

¹ Sciensano

² Departement zorg

³ CNR, Institut de Médecine Tropicale

Messages clés

- En 2023, deux cas d'encéphalite à tiques ont été diagnostiqués en Belgique.
- Les deux personnes ont été infectées en Autriche.
- Aucune infection contractée en Belgique n'a été signalée.

Source d'information

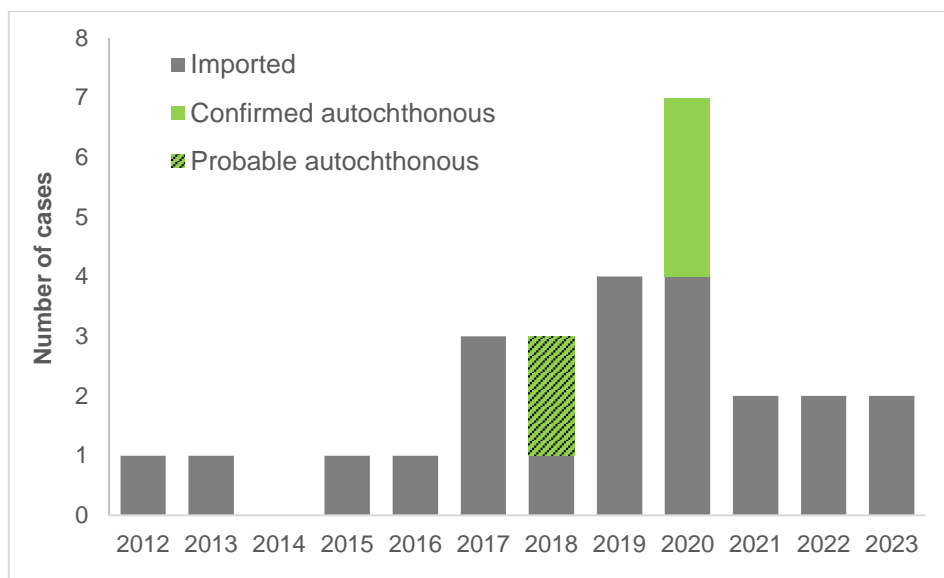
- Notification des cas diagnostiqués par le [CNR des arbovirus](#), situé à l'Institut de Médecine Tropicale (IMT).

Epidémiologie

Deux cas d'encéphalite à tiques ont été diagnostiqués en Belgique en 2023 par le CNR. Il s'agissait d'une fille d'un an (non vaccinée) et d'un homme de 34 ans (statut vaccinal inconnu). Les deux personnes habitent en Flandre, mais ont été infectées lors d'un voyage en Autriche, avec un début des symptômes en juillet.

Figure 1 : Nombre de cas rapportés de TBE par an et par origine d'infection, Belgique, 2012-2023

(Source : CNR pour les arbovirus)



Importance pour la santé publique

Le nombre de cas d'encéphalite à tiques (TBE) diagnostiqués en Belgique reste pour l'instant limité, et il s'agit pour la plupart d'infections contractées lors de voyages dans des pays où le risque de la maladie est connu. Entre 2016 et 2020, une tendance à la hausse du nombre de cas déclarés a été observée, en partie en raison des premières découvertes d'infections contractées en Belgique. Mais depuis 2021, la tendance est stable, avec un faible nombre de cas.

En Europe, on observe des fluctuations annuelles du nombre de cas signalés, déterminées notamment par des facteurs environnementaux tels que le climat et par le comportement humain (plus ou moins d'activités de loisirs en plein air). En 2022 (dernières données disponibles), 3 516 cas confirmés ont été rapportés dans la région UE/EEE, ce qui correspond à 0,8 cas notifié pour 100 000 habitants (ECDC). Ce chiffre est légèrement supérieur à celui de 2021, mais similaire à celui des années précédentes. Le nombre le plus élevé de cas par habitant a été enregistré en Lituanie et en Estonie.

Dans une étude réalisée en 2023 par Saegerman et al., les facteurs suivants ont été identifiés comme pouvant avoir le plus grand impact sur une augmentation de TBE en Europe : changements dans les comportements/activités humaines entraînant davantage de contacts avec les tiques dans les zones à haut risque (p.e. les activités de loisirs en forêt) ; changements dans les habitudes alimentaires, avec une plus grande exposition à une infection par la nourriture ; modifications du paysage ; influence de l'humidité et de la température sur la survie et la transmission du virus ; difficulté à contrôler le(s) réservoir(s) et/ou le(s) vecteur(s) ; nombre d'espèces sauvages servant de réservoirs ou d'hôtes amplificateurs ; augmentation du nombre de mammifères sauvages ; et nombre d'espèces de tiques et leur distribution (Saegerman et al.).

Comme les infections se produisent souvent sans symptômes, ou avec des symptômes légers de type grippal, le nombre d'infections est potentiellement sous-estimé. Une source d'information complémentaire pour suivre le risque d'infection en Belgique est un suivi sérologique chez des animaux. Depuis 2009, des études sur la présence d'anticorps contre le virus de la TBE chez les animaux sont régulièrement réalisées. Les données les plus récentes font état d'une séroprévalence de 0,42% chez les ovins (2019, Belgique) et de 9,27% chez les sangliers (2019-2020, Flandre) (Adjadj et al.). Les résultats de l'étude sur les sangliers suggèrent une augmentation de la prévalence du virus de TBE (TBEV) au cours des dernières années. Mais pour confirmer cette observation, une surveillance continue est nécessaire, chez les mêmes espèces d'animaux et avec la même méthode. Il n'y a pas de nouvelles données disponibles pour 2023.

Dans un contexte de cas autochtones sporadiques de TBE en Belgique, qui sont géographiquement dispersés, la vaccination contre la maladie en Belgique n'est pas nécessaire pour la population générale, ni pour les groupes à risque professionnels ou récréatifs (voir [recommandations du Conseil supérieur de la santé](#)). Toutefois, la vaccination est recommandée pour les voyageurs ayant des activités de plein air (randonnée, camping...) dans les zones à haut risque (voir la carte sur <https://artsen.wanda.be/en/a-z-index/tick-borne-encephalitis-map-of-europe>). Chaque année, il y a des voyageurs qui se rendent dans ces zones à haut risque et qui y contractent une infection. Il convient donc d'insister davantage sur l'importance de la vaccination des voyageurs.

Plus d'informations

- Adjadj NR, Vervaeke M, Sohier C, Cargnel M, de Regge N. Tick-Borne Encephalitis Virus Prevalence in Sheep, Wild Boar and Ticks in Belgium. *Viruses* 2002 Oct 26;14(11):2362. [doi: 10.3390/v14112362](https://doi.org/10.3390/v14112362).
- Conseil supérieur de la santé. Vaccination contre l'encéphalite à tiques (TBE). Disponible sur : https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/css_9435_tbe.pdf
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Tick-borne encephalitis. Annual epidemiological report for 2022. Disponible sur : <https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/tick-borne-encephalitis-annual-epidemiological-report-2022>
- Institut de Médecine Tropicale (IMT). Conseils de voyage sur 'Wanda'. Encéphalite à tiques. Disponible sur : <https://artsen.wanda.be/en/a-z-index/tick-borne-encephalitis/>
- Saegerman C, Humblet MF, Leandri M, Gonzalez G, Heyman P, Sprong H et al. First Expert Elicitation of Knowledge on Possible Drivers of Observed Increasing Human Cases of Tick-Borne Encephalitis in Europe. *Viruses*. 2023 Mar 20;15(3):791. [doi: 10.3390/v15030791](https://doi.org/10.3390/v15030791)